

Importation des plantes.

A partir du 1^{er} juin prochain, le bureau de douane de *La Chaux-de-Fonds* sera ouvert à l'importation des plantes, dans le trafic général, selon les dispositions de l'article 61 du règlement du 10 juillet 1894 pour l'exécution de la loi fédérale concernant l'amélioration de l'agriculture.

Berne, le 18 mai 1931.

Division de l'agriculture.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

Tableaux des lois et des arrêtés fédéraux soumis au referendum et des demandes d'initiative

de 1909 à 1930

et des

Votations fédérales depuis 1848

(électeurs, participation, acceptants, rejetants, etc.)

Les tableaux précités sont arrêtés au 31 décembre 1930. Ils sont réunis en une brochure que l'administration soussignée vend au prix de 1 fr. (plus les frais de port et de remboursement).

Administration des imprimés de la chancellerie fédérale.

Entrepôts du matériel des téléphones, Genève-Acacias.

Sont mis au concours les *travaux de terrassement, d'empierrement, de cylindrage et de goudronnage* pour la construction des *entrepôts du matériel des téléphones aux Acacias, Genève*. — Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés à la direction des téléphones, à Genève, service des constructions. — Le 22 mai 1931, un fonctionnaire de notre administration se trouvera au bureau susnommé, de 10 à 12 et de 14 à 16 h. pour donner tous les renseignements désirés.

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au 3 juin 1931, sous pli fermé, affranchi et portant la mention: *Soumission pour entrepôts Genève-Acacias*. [2.]

Berne, le 15 mai 1931.

Direction des constructions fédérales.

PLACES

Les indemnités et allocations légales ne sont pas comprises dans les traitements indiqués ci-dessous

S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département militaire. Intendance du matériel de guerre.	Secrétaire de 1 ^{re} cl. à l'intendance du matériel de guerre.	6000 à 9600	30 mai 1931 [2.].	Officier. Etre apte à traiter les affaires d'une manière indépendante. Connaître le service des arsenaux. Allemand et français.
En cas de promotion, la place d'un secrétaire de II ^e classe est mise au concours. Exigences analogues. Traitement: 5200 à 8800 francs.				
Intendance du matériel de guerre.	Commis principal à l'intendance du matériel de guerre.	3800 à 7400	30 mai 1931 [2.].	Officier. Connaissance du service des arsenaux et de deux langues nationales.
La place sera probablement repourvue par voie de promotion.				
Intendance du matériel de guerre.	2 commis de 1 ^{re} cl. à l'intendance du matériel de guerre.	3500 à 6500	30 mai 1931 [2.].	Officier. Bonne instruction générale et commerciale. Connaissance de deux langues nationales.
Pour l'une des places, la préférence sera donnée à un candidat de langue française.				
Département des douanes. (Administration des douanes.) Direction des douanes à Bâle.	Commis de caisse au bureau principal des douanes Bâle-gare badoise G. V.	4400 à 8000	30 mai 1931 [2.].	Commis de 1 ^{re} classe ou commis-reviseur de l'administration des douanes.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1931
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	20
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.05.1931
Date	
Data	
Seite	651-652
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 269

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.